

Conseil Municipal
Séance du 15 septembre 2020

L'an deux mil vingt le quinze septembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.

Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, MEANCE Alain, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, adjoints, GUILLARD Frédéric, GILLET Isabelle, LE VAILLANT Nicolas, LESEC Sylvie, BRIAND Claude, JOLIVET Jean-Philippe, TROCHU Pierre.

Etaient absents : LEPRETRE Nathalie, ROSSELIN Elodie, GALOPIN Pierre

Procuration d'Elodie ROSSELIN à Isabelle GILLET

Anne-Marie MORICE a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 08 septembre 2020

Présents : 12 Votants : 13

N° 2020 - 44

Thème : Cantine

Objet : Tarifs
cantine à la rentrée
scolaire 2020

Monsieur le Maire présente le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire. Conformément à l'article 1 le prix de la restauration est fixé par la collectivité territoriale. Le prix actuel de la cantine est de 3.10 € le repas et de 3.70 € le repas exceptionnel. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le nouveau tarif pour la rentrée scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- décide de fixer le prix de la cantine scolaire à 3.15 € à compter du 1^{er} octobre 2020,
- décide de fixer le tarif du repas exceptionnel à 3.75 € à compter du 1^{er} octobre 2020.

N° 2020 - 45

Thème : Désignation
de représentants

Objet : Désignation
des représentants
de la CLECT

Monsieur le Maire informe que le conseil doit désigner ses représentants à la CLECT (Commission Locale d' Evaluation des Charges transférées) qui siège à la Communauté de Communes de ST MEEN MONTAUBAN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- désigne comme représentants à la CLECT
 - Monsieur CHENAIS Patrick, Maire
 - Monsieur BEDEL Pierrick, 3^{ème} adjoint

N° 2020 - 46

Thème : Désignation
de représentants

Objet : Désignation
d'un correspondant
défense

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un correspondant défense dont le rôle est de sensibiliser les citoyens aux questions de défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- désigne Monsieur TROCHU Pierre comme correspondant défense

N° 2020 - 47

Thème : Subventions

Objet : Amendes de
police 2019 –
répartition 2020

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la décision de la Préfecture d'accorder une subvention, dans le cadre des amendes de police, de 15 496 € pour la réalisation d'aménagements de sécurité.

- Aménagement de sécurité sur voirie : 15 496 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la somme de 15 496 € proposée pour les différents aménagements de sécurité,
- s'engage à réaliser les travaux dans les plus brefs délais.

N° 2020 - 48

Thème : *Marché public*

Objet :

Aménagement cour du Presbytère

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité d'aménager la cour du presbytère. Ces travaux sont prévus dans l'opération 133 – travaux divers. Le montant total des travaux (devis MTP) est de 13 250 €HT (15 900 €TTC).

Une première partie du devis a été validée pour un montant de 7 815.00 €HT (9 378.00 €TTC) par délibération en date du 12 février 2020. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'autre partie du devis (rampe et empiérement) pour un montant de 5 435 €HT (6 522 €TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte le devis de MTP (2^{ème} partie) pour un montant de 5 435 €HT (6 522 €TTC),
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Délibérations 2020 – 44 à 2020 – 48

CHENAIS Patrick		LEPRETRE Nathalie	
MORICE Anne-Marie		ROSSELIN Elodie	
MEANCE Alain		LESEC Sylvie	
BEDEL Pierrick		BRIAND Claude	
CARDINAL Françoise		GALOPIN Pierre	
GUILLARD Frédéric		JOLIVET Jean-Philippe	
GILLET Isabelle		TROCHU Pierre	
LE VAILLANT Nicolas			